

## **50 ans des Sciences de l'Éducation en France**

### **Un colloque dans le rétroviseur**

**Jean Houssaye<sup>1</sup>**

**Université de Rouen**

Témoin certes<sup>2</sup>, mais témoin de quoi ? Je choisis la posture suivante : témoigner de la manière dont ce colloque s'inscrit dans les 50 ans des sciences de l'éducation...

- ✓ 1962 : Jean Château, professeur de psychologie à Bordeaux, propose la création d'une « licence de pédagogie » dans le cadre de la faculté des Lettres (4 certificats : histoire, psychologie, philosophie et pédagogie, pédagogie psychophysiologique et clinique). Une licence créée pour les professeurs d'école normale chargés de la formation des instituteurs. Hésitation entre licence de sciences de l'éducation, licence de psychopédagogie et licence de pédagogie.
- ✓ 1963 : Maurice Debesse remanie le projet et propose 4 certificats (philosophie, histoire, psychologie, méthodologie). Il veut aussi ouvrir la licence aux inspecteurs et à la direction des établissements de rééducation.

---

<sup>1</sup> Jean Houssaye est professeur émérite de Sciences de l'éducation à Rouen. Ses travaux concernent la philosophie de l'éducation, l'histoire des idées pédagogiques, la pédagogie et les pédagogues.

<sup>2</sup> Ce texte reprend l'intervention faite à Toulouse le 24 novembre 2016 en tant que "grand témoin" des journées d'étude de préparation du colloque toulousain de 2017 consacré à la célébration des 50 ans des Sciences de l'éducation en France.

- ✓ 1966 : la Réforme Fouchet est favorable à la diversification des disciplines universitaires. On ne parle plus seulement d'une licence, mais aussi d'une maîtrise devant la « nécessité d'une base à la recherche pédagogique française, actuellement très mal encadrée ». Il s'agit de donner un nom et un contenu à une discipline universitaire nouvelle centrée sur la pédagogie.

Debesse, en octobre 1966, élabore un texte de synthèse fondateur intitulé « Projet de création d'une licence et d'une maîtrise de sciences de l'éducation », qui servira de base à la discussion avec le Ministère. Pour éviter un double emploi avec la licence de psychologie, on écarte le terme de psychopédagogie. Et de nouveaux champs apparaissent : la sociologie de l'éducation, la législation de l'éducation, l'éducation comparée.

- ✓ 1967 : création d'une licence et d'une maîtrise de sciences de l'éducation à Bordeaux (Jean Château, 1908-1990), Caen (Gaston Mialaret, 1918-2016) et Paris (Maurice Debesse, 1903-1998). Les sciences de l'éducation ont alors rompu définitivement les liens avec l'enseignement universitaire traditionnel de pédagogie générale et son public.

Quels sont les objectifs de cette formation ? Former à la recherche en éducation sur une base interdisciplinaire. Donner une formation pédagogique approfondie aux enseignants à tous les niveaux. Répondre aux besoins qui s'expriment dans tous les domaines de l'éducation. S'inscrire dans une perspective internationale (par l'intermédiaire de l'éducation comparée).

- ✓ Années 70-80 : 8 autres cursus sont créés dans les années 70 et 5 dans les années 80. Mais l'objectif concernant le public ne sera jamais atteint. La formation des professeurs d'école normale, des inspecteurs, des psychologues scolaires et même des enseignants échappera à ce cursus, qui, comme les autres disciplines de sciences humaines, sont des disciplines à vocation non professionnelle.

Il reste que le champ des sciences de l'éducation va s'étendre au fur et à mesure. L'importance donnée à la théorisation des pratiques va amener, par exemple, dans les années 80-90, à prendre en compte la formation des adultes, sous l'effet de la loi de 1971 sur la formation des adultes et l'ouverture des DESS. Ce qui amènera souvent à

parler de sciences de l'éducation et de la formation. De même, le développement de la didactique des disciplines, à la fin des années 70, amènera alors les sciences de l'éducation à revendiquer de façon conflictuelle les didactiques comme faisant bel et bien partie des sciences de l'éducation (les premiers postes de didactiques en 70ème section datent de 1986).

Un débat, qui semble ne plus être au goût du jour, va longtemps agiter le petit monde des sciences de l'éducation, c'est celui de l'identité de la discipline. Vraie ou fausse identité ? Qui se traduira par des interrogations du type : sociologue de l'éducation en sciences de l'éducation, par exemple, quel est mon ancrage identitaire premier ? Sociologue ? Sociologue de l'éducation ? Sociologue en sciences de l'éducation ? Sciences de l'éducation ? Regardez comment les enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation se définissent quand ils parlent aux media et vous aurez déjà une réponse, pour le moins disons « nuancée ».

Ce débat a traversé la discipline pendant longtemps. En 1973, le congrès intitulé « L'apport des sciences fondamentales aux sciences de l'éducation » était marqué par les problématiques de la pluridisciplinarité et de la transdisciplinarité. En 1982, le congrès sur « Identité et constitution des sciences de l'éducation » insistait fortement sur la nécessité de la confrontation entre les sous-disciplines. Chez certains, il s'agissait de faire émerger des méthodes spécifiques aux sciences de l'éducation susceptibles d'assurer une unité épistémologique de la discipline. Un peu comme s'il était possible de donner enfin corps à « une » science de l'éducation, en écho à Durkheim en son temps (1911). Mais, il faut bien le dire, « la » science de l'éducation n'a pas fait florès et, en vieillissant, les sciences de l'éducation se sont détournées de l'angoisse de leur identité pour s'intéresser aux questions relevant de l'actualité éducative.

Mais, justement, quelle a été la structure épistémologique des célébrations mémorielles de notre discipline ? Pourquoi rentrer par cette logique ? Pour pouvoir la comparer avec celle d'aujourd'hui à Toulouse, tout simplement.

Il ne semble pas y avoir eu de colloque des 10 ans ou des 20 ans des sciences de l'éducation. Prenons donc celui des 30 ans organisé par Paris 5 à l'époque, soit en 1997. L'ouvrage « 30 ans de sciences de l'éducation à Paris 5 » (PUF, 2000) nous donne

l'essentiel. Quelle est la structure de l'ouvrage ? Après un retour rétrospectif sur l'histoire de la discipline, le schéma est on ne peut plus classique, car totalement disciplinaire : on y trouve la sociologie de l'éducation, les didactiques « comme disciplines nouvelles », la philosophie de l'éducation et la « psychologie et sciences de l'éducation ». Mais, à l'intérieur de chaque secteur, il peut s'agir aussi bien de réflexions sur la sous-discipline (exemples : « Regards sur la sociologie de l'éducation en 1997-1998 » ou « Un point de vue clinique sur les sciences de l'éducation ») que de travaux spécifiques dans la sous-discipline (exemples : « Qu'en est-il du modèle d'intégration par l'école ? » ou « Retour sur norme. Un exemple : des textes « réflexifs » dans des classes préparant au BEP »). Enfin, l'ouvrage se termine sur une table ronde sur les débats et les enjeux d'alors en sciences de l'éducation. Quels sont-ils ? La question de la recherche est déterminante, sous deux angles : la politique de la recherche et le rapport entre la recherche et les pratiques. Au total, on sent bien, d'une part, que l'ancrage est avant tout disciplinaire et, d'autre part, que la question n'est pas celle de l'identité des sciences de l'éducation, mais celle de la crédibilité de ses recherches et de sa reconnaissance.

Dix ans plus tard, où en est-on ? Caen va organiser la célébration des 40 ans des sciences de l'éducation en 2007. Le titre est déjà intéressant en soi : « 40 ans des sciences de l'éducation. L'âge de la maturité ? Questions vives ». Autrement dit, les sciences de l'éducation ne se demandent plus si elles ont une identité, ni si elles sont crédibles, mais simplement si elles s'affirment comme allant de soi (puisqu'elles sont matures) et si elles abordent bien les questions centrales de l'époque.

Comment le colloque est-il construit ? Il cherche en premier lieu à montrer le changement de la discipline sous différents angles : l'évolution depuis les origines, le dépassement de la psychopédagogie, le développement de la didactique. Il s'attache ensuite à souligner que de nouveaux territoires rentrent dans le champ des sciences de l'éducation. Ici deux secteurs sont retenus : la formation des enseignants et la formation des travailleurs sociaux.

Mais le coeur du colloque interroge le rapport entre les recherches en sciences de l'éducation et dans les disciplines éponymes. Autrement dit, les recherches en sciences de l'éducation ont-elles montré leur spécificité, si spécificité il y a ? Et les contributeurs

s'efforcent effectivement de montrer que ce n'est pas la même chose que d'être chercheur en 70ème que de l'être en 16ème, 17ème, 19ème ou 22ème, etc. La preuve de la maturité serait donc l'indépendance par rapport aux disciplines mères. Sont ainsi convoquées : la sociologie, l'histoire, la psychologie et la philosophie.

La question de l'identité s'est donc déplacée : il ne s'agit plus de trouver une épistémologie transversale au-delà des disciplines proprement dites, mais de prouver que les recherches en sciences de l'éducation ont une identité propre que l'on ne trouve pas dans les disciplines mères qui traitent, elles-aussi, de l'éducation. Mais l'ancrage disciplinaire reste déterminant pour autant, côté identité. En sciences de l'éducation, on parle bien en tant que sociologue, en tant qu'historien, en tant que psychologue ou en tant que philosophe. S'affirme ainsi, par exemple, une spécificité du sociologue de l'éducation des sciences de l'éducation. Spécificité qui tient aussi à la nécessité de prendre en compte les apports des autres sous-disciplines présentes en sciences de l'éducation, sans pour autant avoir à se renier soi-même. Mais on voit bien qu'il s'agit avant tout de parvenir à se donner une identité spécifique tant par rapport aux enseignants-chercheurs de la discipline éponyme que par rapport aux enseignants-chercheurs des autres sous-disciplines des sciences de l'éducation.

Nous voici prêts à célébrer les 50 ans des sciences de l'éducation. Toulouse prend le relais, même si Caen et Rouen le feront aussi. Or comment le nouveau colloque est-il construit ?

La première chose qui surprend, c'est que Toulouse s'empare de la célébration, alors qu'elle ne fait pas partie des fondateurs historiques. C'est intéressant, car c'est au moins la preuve que le patrimoine est désormais commun aux départements de sciences de l'éducation et que la référence aux fondements n'entraîne plus la révérence aux lieux initiaux. Si les sciences de l'éducation ont une histoire, elle n'est plus coagulée à leur origine.

La deuxième chose qui retient fortement l'attention, c'est que, contrairement aux célébrations précédentes, l'entrée disciplinaire a totalement disparu. Est-ce un crime de lèse-majesté ? Est-ce le signe qu'on est passé sur une autre épistémologie ? Il reste bien un atelier, didactique/pédagogie, qui pourrait s'inscrire dans une logique disciplinaire,

mais en fait il fait référence à une question plus institutionnelle qu'autre chose.

Bien entendu, les sous-disciplines des sciences de l'éducation sont présentes dans les 12 controverses retenues. Il serait intéressant de repérer leurs influences respectives dans chacune des controverses. Ce serait au moins un indicateur de la vitalité de chacune d'entre elles. Qui plus est, une controverse relève-t-elle d'une sous-discipline ou de plusieurs ? Est-elle précisément l'occasion du choc de deux approches sous-disciplinaires ou ne relève-t-elle pas de cette perspective ? Quoi qu'il en soit, il y a là une analyse à mener ultérieurement, quand on disposera des synthèses des ateliers.

Certes, ce colloque se déroule en 2016. Il fait donc état de l'état des sciences de l'éducation à cette période. Il est ainsi significatif du regard que les sciences de l'éducation jettent sur elles-mêmes aujourd'hui. Les 12 thématiques retenues dessinent une carte des sciences de l'éducation actuelles. D'où une interrogation légitime : ces 12 entrées sont-elles pertinentes, représentatives, significatives ou ne sont-elles que conjoncturelles et liées de trop près à ceux et celles qui les ont définies ? Je ne me permettrai pas de répondre, mais il serait intéressant cependant de demander aux participants actuels et surtout futurs, ceux de 2017, ce qu'ils en pensent : s'y retrouvent-ils ? Qu'est-ce qui leur semble omis ou trop présent ou même dépassé ?

Mais ce colloque ne veut pas seulement faire la cartographie du présent des sciences de l'éducation. Il veut aussi, à juste titre, relire les 50 ans au travers des thématiques retenues. En effet, chaque atelier s'appuie sur 4 textes significatifs de la controverse. Et là, cette fois encore, il faudra regarder la profondeur historique de ces textes. Jusqu'où remontent-ils ? Quelle période semble la plus féconde ? Quels sont les moments ignorés ? Parvient-on, par ce procédé, à remonter les fils de l'histoire de la discipline ?

Cette entreprise, finalement, relève de la quête des fondements. Le présent s'inscrit dans les turbulences du passé. Les turbulences, oui, puisque le choix a été fait de privilégier les controverses, donc les points chauds, et non pas les développements successifs des différents savoirs. Il y a là un positionnement intéressant : les savoirs se construisent dans les oppositions, davantage que dans les continuités. Ce qui témoigne d'une conception de l'évolution qui n'est pas linéaire, mais conflictuelle, dialectique peut-être. Dialectique ou conflictuelle ? A voir. Qu'est-ce qui va sortir des controverses ? Un état

des lieux entérinant le conflit ou un dépassement synthétique du conflit ? Là aussi, ce sera à analyser. Dans chaque atelier, reste-t-on dans la mêlée ou, au contraire, parvient-on à démêler les affrontements et même à les dépasser ?

Voilà, me semble-t-il, le travail possible à faire sur la base des choix faits courageusement pour ce colloque et pour le suivant de 2017. Par définition, tout grand témoin que je suis sensé être, je ne peux assurer un tel travail, puisque nous ne disposons pas des synthèses ou nous venons juste d'en prendre connaissance. Mais, précisément, c'est là tout l'intérêt : le travail ne fait que commencer et l'élaboration peut désormais se poursuivre sur des bases solides. Je voudrais d'ailleurs saluer la conception du colloque, qui se présente vraiment comme une élaboration commune et ascendante, et non pas comme l'attente de discours définitifs certes (et parfois intéressants et même pertinents), mais surtout qui restent dans un mouvement descendant le jour de la mise en scène.

Pour terminer, j'aimerais revenir sur l'histoire des célébrations des sciences de l'éducation. En fait, vous soumettez à un questionnement. Voilà, pensez-vous que les sciences de l'éducation ont des problèmes d'identité ?... Si vous répondez oui, vous en êtes resté aux sciences de l'éducation d'il y a 30 ans. Continuons. Pensez-vous que les sciences de l'éducation ont des problèmes de crédibilité ?... Si vous répondez oui, vous en êtes resté aux sciences de l'éducation d'il y a 20 ans. Et enfin, pensez-vous que les sciences de l'éducation ont des problèmes de spécificité ?... Si vous répondez oui, vous en êtes resté aux sciences de l'éducation d'il y a 10 ans. Seulement, si vous avez à chaque fois répondu non, vous semblez bien représenter les sciences de l'éducation de 2017. Certes, mais où est votre histoire ?

Pour terminer vraiment, j'avoue que je suis en panne d'inspiration. Comment caractériser les sciences de l'éducation d'aujourd'hui ? Après l'identité, la crédibilité et la spécificité, il me faudrait un autre terme, en « ité » si possible, ça m'arrangerait. Si vous trouvez, prévenez-moi...

Pour terminer encore, permettez-moi de souligner que nous sommes parfois les victimes des bégaiements de notre histoire, mais que nous n'en avons plus conscience. Prenez par exemple le titre de notre revue princeps, la « Revue Française de Pédagogie ». Ca ne

vous choque pas de vouloir publier dans une revue dite de pédagogie ? Elle est née en 1967, comme les cursus de sciences de l'éducation, et pourtant elle a pris le nom de ce qu'il s'agissait d'effacer, de dépasser, de transcender. A son corps défendant, si l'on peut dire, elle continue à témoigner de nos origines, une sorte de coup de pied de l'âne, si vous me permettez l'expression.

Pour terminer peut-être, je ne résiste pas à vous faire part du tout premier article de la naissance de la « Revue Française de Pédagogie » en octobre 1967. Il est l'oeuvre d'un de nos fondateurs, Jean Château, qui se présente comme « Professeur de pédagogie » à la Faculté des Lettres de Bordeaux et intitule son article « Pour une éducation scientifique ». Écoutons-le : « Toujours nous nous heurtons au manque de critères solides. La seule pédagogie reste ici impuissante, car elle ne connaît pas le matériau sur lequel elle travaille, ni les instruments dont elle use. La recherche manque donc de base sûre... Il nous faut donc nous tourner vers la psychologie... elle seule peut fournir les bases d'une pédagogie valable... Sans suffisante psychologie, je ne peux qu'errer au hasard... Psychologie d'abord, pédagogie ensuite, telle est donc la règle logique » (p. 10).

Les paroles de Jean Château, qu'il veut définitives et définitivement progressistes, résonnent-elles encore aujourd'hui ? Ont-elles encore un sens pour nous ? Pourquoi pas ? Prenez par exemple l'intitulé de l'atelier 6, « Logique d'action/Logique de connaissance », c'est bien ce dont traite Jean Château, sauf que lui énonce et affirme le lien scientifique et déductif entre les deux (l'action pédagogique devient sûre et vraie quand elle est enfin en mesure de connaître, d'appliquer et de respecter la connaissance psychologique). Les sciences de l'éducation sont maintenant là pour assurer ce lien. Il n'y aurait donc pas lieu de faire un atelier sur cette thématique, puisqu'enfin on y est parvenu, comme le prouve l'institutionnalisation universitaire des sciences de l'éducation. Mais voilà, vous ici à Toulouse, vous vous permettez encore d'en faire un objet de controverse au sein des sciences de l'éducation. Jean Château ne serait certainement pas content et il refuserait d'être associé à une telle célébration... Avons-nous trahi nos pères ? Nous auraient-ils reconnus comme leurs dignes successeurs ? Ce serait sans doute controversé...

Ah mais, au fait, si 1967 est l'année 0 des sciences de l'éducation, sommes-nous



autorisés à penser qu'avant il n'y avait rien ou moins que rien ? Et que donc nous ne sommes pas les héritiers de cet avant ? Que nos controverses ne trouvent aucun écho dans les siècles des siècles ? J'arrête, car, comme vous avez pu le constater depuis trop longtemps, je m'égare, je m'égare...

Et pourtant, et pourtant, si l'on faisait l'hypothèse que les sciences de l'éducation sont, sans parler des arrières-arrières-arrières petits enfants, non seulement les petits-enfants des Marion, Compayré, Buisson et autres compères qui ont, dès 1880 (120 ans), voulu scientifier l'éducation, mais encore et plus directement les enfants de l'Education nouvelle, et surtout de la branche scientifique (espérons non scientifique) de ce mouvement des années 1920 (100 ans). Car, après tout, d'où venaient-ils ces Château, Debesse et Mialaret ? De la psychologie de l'enfant et de l'adolescent certes, mais aussi conjointement et principalement des idéaux de l'Education nouvelle, éteints dans leurs structures avec la Deuxième guerre mondiale, mais restés présents dans les idées et les volontés de changement en éducation. Même Langevin et Wallon y resteront fidèles. Les sciences de l'éducation comme continuité de l'Education nouvelle, ça m'amuse ça ! Et vous, vous y sentez à l'aise ? Vous voulez un indice ? Prenez le titre de la revue de Caen lancée en 1967 elle-aussi : « Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ere nouvelle ». « Les Sciences de l'éducation », ça annonce la couleur et affiche la nouveauté. Mais « Pour l'Ere nouvelle », de quoi s'agit-il ? De la revue la plus emblématique du mouvement de l'Education nouvelle, créée par Ferrière en 1922. Alors, nouveauté, oui, mais continuité aussi sûrement. 0 en histoire, c'est pratique, mais ce n'est jamais que relatif. 50 ans, c'est donc une étape dans toute une histoire. La suite, à vous de l'écrire...